PZ/MZZ

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

604 /PRES/PM/ MAECBE/ DECRET Nº 2016-MINEFID/MESRI portant ratification de l'Accord de prĉt no S/No conclu le 08/11/2015 à Khartoum (Soudan) entre le Burkina Faso et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), pour le financement du projet de construction et d'équipement d'une Unité de Formation de Recherche en Sciences et Techniques (UFR/ST) et d'une cité universitaire à l'Université Onaga II.

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

VU la Constitution;

WISHE Nº 005/16 le décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier $\mathbf{v}\mathbf{u}$ Ministre:

le décret n°2016-003/PRES/PM du 12 janvier 2016 portant composition du VU Gouvernement:

 $\mathbf{V}\mathbf{U}$ la loi n°005-2016/AN du 14 avril 2016 portant autorisation de ratification de l'accord de prêt n° S/N° conclu le 08/11/2015 à Khartoum (Soudan) entre le Burkina Faso et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), pour le financement du projet de construction et d'équipement d'une Unité de Formation de Recherche en Sciences et Techniques (UFR/ST) et d'une cité universitaire à l'Université Ouaga II:

la décision n°2016-007/CC du 24 juin 2016 sur la conformité à la Constitution de $\mathbf{V}\mathbf{U}$ l'Accord de prêt n° 1685P conclu le 05/11/2015 à Vienne (Autriche) entre le Burkina Faso et le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID), et de l'accord de prêt sans numéro, conclu le 08 novembre 2015 à Khartoum (Soudan) entre le Burkina Faso et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), pour le financement conjoint du projet de construction et d'équipement d'une Unité de formation et de Recherche en Sciences et Techniques (UFR/ST) et d'une cité universitaire de l'Université Ouaga 2;

le décret n° 2016-006/PRES/PM/SGG-CM du 08 février 2016 portant attributions des VU membres du Gouvernement;

DECRETE

ARTICLE 1:

Est ratifié l'accord de prêt n° S/N° conclu le 08/11/2015 à Khartoum (Soudan) entre le Burkina Faso et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), pour le financement du projet de construction et d'équipement d'une Unité de Formation de Recherche en Sciences et Techniques (UFR/ST) et d'une cité universitaire à l'Université Ouaga II.

ARTICLE 2:

La contre-valeur en franc CFA du montant de l'Accord de Prêt de neuf millions (9 000 000) de dollars US sera entièrement consacrée au financement dudit projet tel que décrit dans l'Accord et ses annexes.

ARTICLE 3:

Le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabé de l'Extérieur, le Ministre de l'Economie des Finances et du Développement et le Ministre de Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso

Ouagadougou, le 13 juillet 2016

Aoch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

Kinelow

Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement Le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur

Hadizatou Rosine COULIBALY / SORI

Alpha BARRY

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Filiga Michel SAWADOGO